

PLAN D'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITE

OBJECTIFS :

- Réaliser l'autoévaluation de la qualité des ESSMS.
- Rédiger le bilan de l'autoévaluation.
- Faire une analyse fine des conclusions.
- Elaborer un plan d'action sur la qualité.
- Mettre à disposition des outils de mise en œuvre du plan d'action.
- Faciliter le suivi du plan d'amélioration continue par la mise à disposition d'outils.

MODALITES D'INTERVENTION :

Nombres de jours à définir avec la direction de l'établissement.

LIEU D'INTERVENTION :

Sur site ou en visioconférence.

MODALITES DE SUIVI :

- Une réunion en amont et à la fin de l'autoévaluation avec l'équipe de direction et/ou les membres du Conseil d'Administration qui suivent le dossier.
- Bilan mi-parcours suivant le calendrier.
- Bilan du plan d'amélioration préparant à l'évaluation.

PREPARATION A L'AUTOEVALUATION

OBJECTIFS :

- Rédiger le cahier de charges.
- Mettre en concurrence les organismes d'évaluation.
- Soutenir la direction dans le choix de l'organisme.
- Analyser le pré-rapport avec la direction.

MODALITES D'INTERVENTION :

10 jours sur 6 mois.

LIEU D'INTERVENTION :

Sur site ou en visioconférence.

MODALITES DE SUIVI :

- Une réunion avec l'équipe de direction et/ou les membres du Conseil d'Administration qui suivent le dossier.
- Présentation et validation du cahier de charge.
- Réception des réponses et analyse de ces dernières pour présentation à la direction.
- Préparation des documents pour la visite d'évaluation avec l'ESSMS.